



Cotisations GAMCY

(Valables jusqu'au 31 décembre 2021)

Cotisations annuelles GAMCY :

Membre Courtelary : CHF 100.-

Membre junior (<18 ans) : gratuite

Membre passif : CHF 25.-

Membre AéCS : directement perçue par l'AéCS

Membre AéCS externe : CHF 75.-

Les membres sont tenus de participer aux travaux d'entretien de l'aérodrome de Courtelary.

Indoor :

Adulte CHF 5.- par demi-journée

Juniors (<18 ans) gratuit

Non-membre du GAMCY CHF 10.- par demi-journée (valable pour les adultes et les juniors <18 ans)